

A.V.N. BALLAGUET

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 Euros

Siège social à COLLEMIERS (Yonne – 89100) 9, rue Girault

933 054 702 RCS SENS – SIRET 933 054 702 00016

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de (21.226,44) Euros, au compte « Report à Nouveau » dont le solde est désormais de (21.226,44) Euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat comptable, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié de son capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu de distribution antérieure de dividendes.

***Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal***

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

A.V.N. BALLAGUET

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 Euros

Siège social à COLLEMIERS (Yonne – 89100) 9, rue Girault

933 054 702 RCS SENS – SIRET 933 054 702 00016

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de (21.226,44) Euros, au compte « Report à Nouveau » dont le solde est désormais de (21.226,44) Euros.

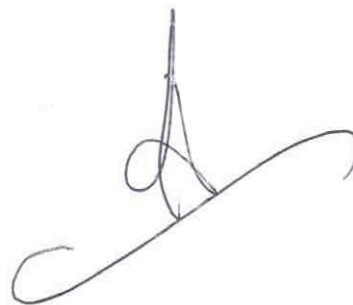
L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat comptable, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié de son capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu de distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée générale du 22 septembre 2025.

***Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal***



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS AVN. BALLAGUET**Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **7**Adresse de l'entreprise **9 RUE GIRAULT 89100 COLLEMIERS**Durée de l'exercice précédent* Numéro SIRET* **9 3 3 0 5 4 7 0 2 0 0 0 1 6**Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2025

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières*			
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*			
	Autres créances (3)			
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	DIVERS			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
Comptes de régularisation	Disponibilités			
	Charges constatées d'avance (3)*			
	TOTAL (III)			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif* (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			
	Clause de réserve de propriété :*			
	Immobilitations :			
	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
	Stocks :			
	(3) Part à plus d'un an			
	Créances :			

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AVN - BALLAGUET		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)			DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(21 226)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(6 226)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	151 544	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	925 642	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 945	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 079 132		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 072 905		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	155 211	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	138	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AVN . BALLAGUET

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
		FJ	FK	FL	
	Chiffres d'affaires nets *			FM	
	Production stockée*			FN	
	Production immobilisée*			FO	
	Subventions d'exploitation			FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FQ	
	Autres produits (1) (11)			FR	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*		GA	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise **SAS AVN. BALLAGUET**Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 226
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(21 226)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IX	
	(9) Dont transferts de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

SAS AVN.BALLAGUET

2025

Période du 26/08/2024 au 31/03/2025

Autres annexes

Tableau des emprunts et échéancier prévisionnel

Libellé Organisme Capital Taux d'intérêt	1er verst. Durée Conclu Fin	Solde au 26/08/2024	Mouvements		Solde au 31/03/2025	Capital restant dû		
			Souscrit	Remboursé		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt BNP BNP 50 000,00 3,95 %	26/12/2025 84 Mois 26/11/2024 26/12/2031		50 000,00		50 000,00	6 486,19	27 990,07	15 523,74
Emprunt BPB BPBFC 50 000,00 3,95 %	21/01/2026 84 Mois 21/01/2025 21/01/2032		50 000,00		50 000,00	6 230,91	27 871,56	15 897,53
Emprunt CRCA CRCA 50 000,00 3,95 %	30/01/2026 84 Mois 17/01/2025 30/01/2032		50 000,00		50 000,00	6 340,09	27 965,59	15 694,32
Crédit vendeur MICHEL FONCIE - 912 000,00 3,00 %	30/09/2025 84 Mois 30/09/2024 30/09/2031		912 000,00		912 000,00	119 021,79	512 881,05	280 097,16
1 062 000,00	TOTAUX		1 062 000,00		1 062 000,00	138 078,98	596 708,27	327 212,75

Tableau des emprunts et échéancier prévisionnel

ECHEANCIER PREVISIONNEL

Banque	Année	Montant	Durée (Différé)	Taux (%)	31/03/2025	31/03/2026	31/03/2027	31/03/2028	31/03/2029	31/03/2030	Date Fin
N° prêt / Libellé											
BNP PARIBAS	11/2024	50000	84	3,9500	0,00	8 331,09	8 331,09	8 331,09	8 331,09	8 331,09	26/12/2031
1 : Emprunt BNP											
BP BOURGOGNE	01/2025	50000	84	3,9500	0,00	8 491,91	8 491,91	8 491,91	8 491,91	8 491,91	21/01/2032
2 : Emprunt BPB											
CREDIT AGRICOL	01/2025	50000	84	3,9500	0,00	8 385,43	8 315,09	8 315,09	8 315,09	8 315,09	30/01/2032
3 : Emprunt CRCA											
	09/2024	912000	84	3,0000	0,00	146 381,79	146 381,79	146 381,79	146 381,79	146 381,79	30/09/2031
4 : Crédit vendeur MICHEL FONCIER											
Total échéances					0,00	171 590,22	171 519,88	171 519,88	171 519,88	171 519,88	
Dont Intérêts					0,00	33 209,24	28 961,60	24 505,68	19 907,25	15 161,60	